



Baisse de salaire au sein d'un reclassement

Par **manours**, le **07/07/2009** à **12:30**

Bonjour,

Je travail dans une entreprise qui fait actuellement un plan social, mon poste étant supprimé ils m'ont proposé un reclassement avec une baisse de mon salaire, sois disans pour être au même niveau que les autres personnes de se service.

En ont-ils le droit ?

Armel

Par **Philippe**, le **07/10/2009** à **16:52**

Bonjour,

Je suis exactement dans le même cas; Monposte est supprimé et on vient de me proposer un poste (de même niveau au sens de la convention de la métallurgie IIIB) avec une réduction de salaire de -15%.

Avez vous obtenu des réponses à votre demande?

Est-ce légal, quelles sont les contraintes de l'employeur?

Merci à tous

Philippe